

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Priz spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Que sont-ils, ces sectaires ?... Jules ROMAIN
Le Canada est-il un dépotoir ?... JUSTIN
Un Canadien français à la Colonisation...
...COLONISATEUR
Préparation prochaine au chant grégorien...
...GRÉGORIEN
Poètes ou rimailleurs—La Porte St-Jean.
A propos d'un Congrès d'agriculture et de
Colonisation... UN COLON
Est-ce pour les Juifs ?... CANADIEN
La langue française à travers le monde—
Programme du parti catholique en France—
Cette danse approuvée.
En faveur du Congrès... UN PATRIOTE
C'est la Caisse qu'il nous faut !...
...J. P. LEFRANC
Moins de procès... XX
Encore une victoire—Nice ou Bordeaux.
La persécution religieuse en France — Four
museler la presse jaune — Riel-Scott et
Strathcona— A propos d'Henry Bordeaux
Comparaison à l'honneur de notre province
—Surveillez ces nègres-là ! — Le divorce
au Canada—Un sénateur canadien-français.
—En Passant : (L'auteur des "Paillettes
d'Or" : Le Pas ; Un mot aux Irlandais ;
Le centenaire des allumettes, etc.)

Qui sont-ils, ces sectaires ?

La France officielle

La Presse vient de commettre un acte de courage.

Elle a publié en effet une dépêche de Paris où sont dénoncés vigoureusement les nouveaux projets de persécution contre les quelques congrégations encore tolérées en France.

La Presse ne s'est pas contentée de publier la dépêche, elle l'a présentée avec les titres suivants qui ont dû lui attirer quelques rebuffades des franciscains et des adorateurs de la France officielle : "La guerre aux amis de la France. Les sectaires poursuivent leur lutte infâme contre les religieux."

Voilà qui est très bien.

Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions que nous inspirent les justes et dures épithètes de la Presse.

Ces "sectaires qui poursuivent leur lutte infâme contre les religieux", il ne faut pas avoir peur de les nommer, de les marquer au front : ce sont aujourd'hui Caillaux, Doumergue et leurs compères qui gouvernent la France et la déshonorent ; c'étaient hier, Waldeck-Rousseau, Combes, Clemenceau, Briand, Viviani ; c'est enfin la France officielle.

Oui, la France officielle, qu'une certaine presse et que certains hommes de chez nous, que notre confrère d'ailleurs connaît bien, ne cessent de flagorner. Oui, c'est la France officielle, celle qui décore, par exemple.

Les sectaires que dénonce la Presse pour leur acte infâme contre les religieux, ce sont donc ceux qui gouvernent la France, qui la représentent,

qui agissent en son nom.

Pour être logique et digne, on ne peut qu'accorder son mépris le plus profond à des politiciens qui se rendent coupables d'infamies.

C'est se faire leurs complices en quelque sorte que de publier leurs portraits avec des titres qui les représentent comme de grands et de brillants hommes d'Etat, tandis qu'ils ne sont réellement que de misérables politiciens, de vils persécuteurs, d'infâmes sectaires.

Il y a longtemps qu'à la Vérité on a choisi entre les persécuteurs sectaires et leurs nobles victimes les religieux qui sont, eux, comme le dit la Presse, les vrais amis de la France.

JULES ROMAIN.

Le Canada est-il un dépotoir ?

Le Dr Paquet a demandé en Chambre à Ottawa que les milliers d'étrangers qui envahissent notre pays chaque année et qui viennent réclamer le titre de citoyen canadien soient soumis à un contrôle plus sévère non seulement au point de vue physique mais sur tout au point de vue de la moralité.

A l'heure actuelle, notre pays est devenu comme le dépotoir des vieux pays d'Europe.

Bandits, meurtriers, rats de quai, anarchistes, socialistes, sectaires, révolutionnaires, repris de justice, gibiers de pénitencier, enfin toute la ratatouille de l'Europe et de l'Asie trouvent nos portes grandes ouvertes pour les recevoir.

Du moment que ces gens-là ont quelques pièces d'argent dans leur poche et qu'ils n'ont pas les yeux chassieux on les considère généralement comme de bons sujets.

Dieu sait qu'aux premiers temps de la colonie, sous le régime français, on a pris d'autres précautions que cela pour peupler le Canada.

Avec notre système d'immigration intense, à prime, on a surtout développé les prisons et les pénitenciers.

A Montréal, par exemple, les grands journaux suffisent à peine à raconter tous les meurtres, tous les actes de banditisme. Et il en est ainsi dans toutes les villes envahies par les hordes d'immigrés.

Aujourd'hui ces tristes individus s'attaquent à des particuliers pour se venger ou les dépouiller, demain ils feront bloc pour renverser l'ordre établi.

Nous avons au Canada tous les levains nécessaires pour fomentier des révolutions.

Qu'on ne dise pas que nous exagérons, que notre immigration se fait avec soin ; car alors nous répondrons :

voyons les résultats : que signifient tous ces meurtres, tous ces crimes par des étrangers ? On ne peut supposer raisonnablement que ces centaines de misérables, qui avec le revolver ou le couteau terrorisent nos populations, soient devenus criminel seulement de puis qu'ils habitent notre pays.

Notre système actuel d'immigration intense nous ménage un avenir peu rassurant.

Si on voulait préparer chez nous une grande révolution on ne devrait pas agir autrement.

JUSTIN

Un Canadien français à la Colonisation

S'il y a dans notre province un département national, c'est bien celui de la Colonisation.

Le portefeuille de ce ministère revient de droit à un Canadien français, c'est élémentaire.

L'opinion publique réclame un ministre de la Colonisation canadien-français.

C'est non seulement une question de tact, mais aussi une mesure de justice.

Dans un cabinet bien constitué chaque ministère doit être présidé par un titulaire qui convient à la charge à remplir.

De tous les portefeuilles, celui de la colonisation est le seul qui soit essentiellement national pour nous Canadiens français.

La colonisation est notre œuvre par excellence. Notre peuple a assez versé de sueurs, il a accompli assez de prodiges de vaillance et de labeurs pour avoir droit aujourd'hui qu'on lui donne un chef de sa race.

La nomination d'un Canadien français apparaît aussi comme une sauvegarde pour la Colonisation.

En effet, l'ennemi de cette grande œuvre est d'une façon générale le marchand de bois. Or celui-ci est souvent un étranger de langue anglaise.

Tout naturellement un Canadien français sera toujours plus porté à lui faire la guerre s'il le faut.

A la veille du grand Congrès de colonisation en voie de préparation, le portefeuille de la colonisation est plus que jamais d'une importance capitale pour nous.

Un réveil colonisateur va s'opérer. Il nous faut de toute nécessité un ministre de la colonisation, canadien-français, et encore pas un ministre quelconque, mais un ami de la colonisation, un homme de progrès et d'initiative, un homme courageux pour faire face aux marchands de bois.

Toute la province attend avec confiance que le gouvernement fasse droit à ses vœux.

COLONISATEUR.

Nice ou Bordeaux

Dans notre province les pauvres diables qui volent un pain ou un sac de charbon sont coffrés, condamnés et envoyés à Bordeaux.

Les politiciens qui trafiquent de leur mandat et qui sont trouvés coupables de ce délit, on les laisse paisiblement partir pour Nice.

D'après nos lois cependant le pauvre diable n'était susceptible d'être condamné qu'à quinze jours de prison, tandis que nos politiciens véreux étaient marqués pour quatorze ans de prison.

La jurisprudence chez nous est donc maintenant établie :

Le vulgum pecus criminel à Bordeaux, et à Nice les politiciens tarés, coupables, chassés du parlement et condamnés pour grave délit.

Heureusement que si notre pauvre justice estropiée n'a pas le bras long pour tout le monde, il y a encore une certaine presse qui a bonne mémoire et qui, pour sûr n'oubliera, même de l'autre côté des mers, ces politiciens étiquetés par un tribunal spécial et par conséquent porteurs d'un dossier peu recommandable.

Il n'est plus député

M. Gustave Evanturel, député du comté de Prescott à la législature d'Ontario, qui a été accusé et qui s'est rendu coupable d'avoir offert ses services à l'Association des débitants de liqueurs pour la somme de \$10,000 a résigné son mandat. Cette nouvelle a été annoncée officiellement par le président de la chambre, M. Hoyle.

M. Gustave Evanturel semble complètement abandonné par tous à son triste sort, comme il le mérite.

Un choix qui serait heureux

Une heureuse nomination au ministère de la Colonisation serait celle de M. Fortier, député de Labelle.

En plus d'être le représentant d'un comté de colonisation, M. Fortier a toutes les aptitudes pour remplir avec intelligence et succès ce poste de confiance.

Sa nomination serait bien vue de tous.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Préparation prochaine Au Chant Grégorien

VIII

Puisque la *Mode* est notre plus grand ennemi, personne ne sera surpris si je reviens de nouveau sur ce sujet.

Chacun devrait savoir maintenant que les solos sont défendus à l'église, cela sent trop le théâtre.

Pourquoi donc s'acharne-t-on à continuer à enfreindre ainsi les règles de l'Eglise? Jésus-Christ est sur l'autel ou au tabernacle et voilà que pour lui rendre hommage on désobéit à son Eglise. "Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise", a-t-il dit un jour à ses Apôtres, c'est-à-dire à son Eglise. Peut-on supposer que Notre-Seigneur se trouve maintenant honoré par ces actes de désobéissance? Quelle aberration! n'est-ce pas?

Ne pourrait-on pas supposer plutôt que le chanteur ou la chanteuse s'exhibent eux-mêmes et qu'ils n'ont cure de l'honneur de Dieu, qu'il n'y pense même pas?

C'est la mode: combien croiraient la retraite manquée si Madame et Monsieur n'eussent pas exhibé leur belle voix!

Les belles funérailles de M. auraient été un coup manqué si tel solo à la mode n'eut pas été fait!

Quel bonheur ça été dans la paroisse de X de retrancher les vêpres pour y faire à la place une procession avec l'Enfant-Jésus, pour y chanter à l'aise tout autre chant que des chants liturgiques!

On s'ingénie à inventer toutes sortes de cérémonies pour ne pas faire les offices de l'Eglise, pour surtout éviter son affreux plain-chant.

Jeunes époux, à votre mariage, la tribune de l'orgue s'est transformée en salle de concert et vous avez joué. Vous est-il venu à la pensée de consulter un peu Notre-Seigneur pour savoir s'il était aussi content que vous?

Quelle bénédiction pouvez-vous en attendre?

Vous êtes parrain et marraine. Avez-vous pensé à votre responsabilité? Avez-vous présenté au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge cet enfant pour lequel vous avez répondu? Peut-être que toutes les modes mondaines ont été suivies scrupuleusement et que le principal a été oublié.

C'est en grande tenue que vous allez rendre les derniers devoirs à votre parent ou ami. Le protocole humain y est observé parfaitement, on a pensé à tout ce qu'exige la mode, inviter tel chanteur ou tel chanteuse pour le solo de la mode, etc. A-t-on pensé aux vrais besoins du pauvre défunt?

Que Dieu soit béni de nous avoir enlevé la mode de l'ancienne première communion! le pauvre enfant ne pensait plus qu'à son cadeau de mode.

On se plaint partout de voir des modes mondaines se glisser dans les principales fêtes religieuses au risque de les supplanter.

Ainsi, Noël pour plusieurs, c'est surtout le temps des cadeaux, de l'excursion à Montréal, aux Etats Unis et

ailleurs. Le vilain bonhomme, que tout le monde connaît, a pour ainsi dire supplanté l'Enfant-Jésus, et cette fête mondaine se continue jusqu'à l'Epiphanie inclusivement; ce jour-là adieu les Vêpres, il faut suivre le monde avant tout.

A la Septuagésime, l'Eglise exhorte ses enfants à ne pas suivre les usages du monde ennemi de Jésus-Christ. Elle couvre ses autels et ses ministres d'ornements de deuil et de pénitence. La mode, elle, exige de fêter le carnaval, mode payenne.

Vous pensez peut-être qu'au moins pendant le Carême tous se conformeront aux lois de l'Eglise, allez-y voir, chez plusieurs on dirait qu'ils s'appliquent à faire tout le contraire. D'abord on ne veut plus jeûner, ce n'est plus la mode, pour jeûner il faudrait que le jeûne ne produisit aucun malaise. On ne veut plus rien refuser à sa gourmandise.

De prière à genoux on en fait le moins possible.

On ira écouter les sermons si le prédicateur plaît, on ne se gêne pas de le critiquer s'il enseigne la vie chrétienne, surtout pas de fatigue, s'il prêche trop longtemps on n'y retournera plus.

C'est encore la mode d'aller aux prédications du Carême.

Y a-t-il beaucoup de mères de famille qui s'appliquent, pendant le carême surtout, à rester à leur maison pour instruire leurs enfants sur la religion?

Fait-on partout la lecture spirituelle le soir en famille?

Les parents risquent-ils souvent un mot d'explication à leurs enfants?

Chante-t-on comme autrefois des chants pieux, chants d'église ou cantiques en famille? Que cette coutume est excellente! Qu'un chant pieux fait donc du bien à l'âme des enfants! c'est beaucoup plus efficace qu'une prédication, cela ne s'efface jamais; toute sa vie, enfant, jeune homme, homme mûr, vieillard, ces chants pieux seront pour lui une source abondante de bonnes pensées, de bonnes résolutions, d'encouragements efficaces de consolations sans nombre, je le dis par expérience personnelle et par celle d'autrui.

On ne pourra mesurer que dans l'autre vie la somme de bien qu'auront produit ces chants pieux, par exemple les vieux cantiques de Marseille qui malgré certains défauts sont, ou ne peut le nier, remplis de piété et mieux phrasés que nos cantiques.

J'ai dit l'expérience d'autrui, en effet combien de personnes m'ont déclaré que les chants de l'église, faits à la maison, ont été pour elles une source de bien.

D'ailleurs j'en appelle à l'expérience de mes bienveillants lecteurs, je suis sûr qu'ils ne me contrediront pas sur ce sujet.

La conclusion à tirer serait donc que l'usage des chants pieux se répand dans toutes les familles chrétiennes. Je ferai une réserve cependant: qu'on choisisse du vrai beau chant pieux.

Pendant le carême encore, il me semble qu'aux offices liturgiques, grand-messe, vêpres, il ne devrait y avoir aucune place vide dans l'église. Aux prières et autres offices on devrait aussi y accourir en foule. Ah!

si tout le monde pouvait venir à chanter dans l'église des vrais chants pieux! ce serait certainement un grand encouragement pour plusieurs.

Arrive enfin la grande Semaine, la Semaine-Sainte, semaine qui, si on l'employait selon l'esprit de l'Eglise, vaudrait la meilleure de toutes les retraites. Mais malheureusement, la mode y a encore mis son nez, on est tout préoccupé déjà de l'excursion de Pâques.

Dans la Semaine Sainte, surtout les trois derniers jours, les églises devraient toujours être comblées de fidèles. Rien de plus intéressant et de plus sanctifiant que de suivre tous ces offices du Jeudi-Saint, du Vendredi-Saint et du Samedi-Saint. Généralement le jeudi et surtout le vendredi, il y a bonne assistance, mais le samedi ça fait pitié. Pourtant que de belles cérémonies ce jour-là: bénédiction du feu nouveau, bénédiction si solennelle du Cierge pascal. On se plaint de la longueur des Prophéties, n'oublions pas cependant que c'est la Sainte Ecriture, bénédiction de l'eau bénite et des fonts baptismaux, pouvons-nous rester indifférents à cette dernière bénédiction qui nous rappelle si bien la plus grande grâce que Dieu nous a faite. Et puis quel délicieux concert que ces litanies des saints.

Que dire de la messe du Samedi-Saint, messe anticipée à la nuit de Pâques? du premier Alleluia, de ces vêpres si joyeuses? On n'en finirait pas si l'on voulait apprécier tant soit peu toutes les beautés et les grandeurs de la Semaine-Sainte.

Pâques, la plus grande fête de l'année, fête qui confirme tout, qui assure tout, qui dissipe toute crainte, qui doit remplir d'allégresse tous les vrais enfants de l'Eglise, son rôle n'est-il pas tout marqué. Pourquoi faut-il qu'ici encore des coutumes mondaines viennent distraire le peuple chrétien et l'empêcher de tirer de cette solennité le plus grand fruit possible?

Pourquoi ces excursions qui empêcheront un si grand nombre de fidèles d'accomplir leur devoir religieux. On entendra peut-être une messe basse et c'est tout.

Non! ce ne doit pas être tout: il faut le Jour de Pâques entendre les offices liturgiques, chanter l'Alleluia. Quoi, un jour de Pâques sans chant! un jour de Pâques en usages mondains, et ce sont des chrétiens qui font cela? "C'est la mode: aujourd'hui, si on ne fait pas" d'excursion, on sera remarqué, voilà pourquoi... la mode!

GRÉGORIEN.

Le sport vs études

Le sport, en 1913, a rapporté à l'université Harvard un profit net de \$30,623. Les recettes brutes se sont élevées à \$155,553.56, et les dépenses à \$124,930.43.

Voilà une bonne aubaine, certes; mais il nous est bien permis de croire raisonnablement que pareille effervescence sportive a dû nuire quelque peu aux études.

Poètes ou Rimailleurs

M. Jean Charbonneau, avocat de Montréal et auteur des *Blessures*, a fait, ces jours derniers, nous apprend le *Droit*, une conférence au couvent de la rue Rideau, sous les auspices de l'Institut.

Voici d'après notre confrère d'Ottawa quelques notes sur cette conférence au cours de laquelle ce poète moderne aurait montré le bout de l'oreille:

"Parlant des antiques écrits, il passe de pays en pays, d'époque en époque et montre que d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre, on n'a fait que copier. Il oublie de citer les écrits bibliques, source de tous les chefs-d'œuvre vraiment dignes de ce nom.

"Il annonce qu'il parlera des jeunes poètes depuis Fréchette et Crémazie, les seuls vrais représentants de l'ancienne école qui n'a fait que la plate imitation et n'a été que de déchéance littéraire.

"Le premier poète qu'il mentionne est Gonsalve Desaulniers, qu'il assomme de compliments. Vient ensuite la kyrielle de tous les poètes et rimailleurs de nos jours: Charles Gill, Emile Nelligan, Albert Ferland, Paul Morin, Albert Lozeau et Alphonse Beauregard.

"Dans l'éloge qu'il fait à chacun d'eux, il oublie toujours de mentionner l'élevation de leurs sentiments religieux, source de la vraie poésie. Il oublie que la poésie doit élever l'âme et qu'elle n'arrive à ce but qu'en autant qu'elle remonte vers l'auteur de toutes choses.

"Il termine en déplorant le positivisme à outrance de la génération actuelle, il demande de renouer des relations avec la France afin de ne pas s'éteindre comme race en Amérique. Il aurait peut-être pu ajouter que pour nous le seul et unique moyen de conserver notre nationalité, est de veiller soigneusement au bon grain religieux."

En faveur des Coopératives

Le grand congrès social qui vient d'être tenu à Ottawa a adopté d'importantes résolutions qui ont été transmises au gouvernement du Canada.

Parmi ces résolutions s'en trouve une en faveur de l'extension des sociétés coopératives.

Le travail sur les Coopératives préparé par M. le Commandeur Desjardins a évidemment produit une excellente impression sur les congressistes. C'est un nouveau succès pour notre distingué économiste canadien-français.

Contre la Cigarette

Dans ses résolutions communiquées au gouvernement canadien le Congrès Social d'Ottawa réclame qu'il soit défendu de confectionner, d'importer et de vendre des cigarettes au Canada.

La guerre à la cigarette semble donc sérieuse.

A propos d'un Congrès d'Agriculture et de Colonisation

C'est avec une grande émotion que j'ai lu les quelques articles de *Patriote* au sujet d'un futur congrès de colonisation. Je comprends que les temps durs que nous traversons sont de nature à faire réfléchir ceux qui le peuvent encore, et si la crise que l'on devine avoir à traverser amenait enfin un peu de raison chez notre peuple, ce serait un mal pour un grand bien.

Permettez-moi de vous dire que ce qui cause notre plus grande souffrance et notre plus grande faiblesse, c'est surtout le sentiment réel que nous avons de notre isolement. Je parle de l'isolement moral où nous sommes vis-à-vis de nos frères aînés, les dirigeants, qui nous ignorent complètement et nous laissent lutter péniblement dans l'accomplissement de notre tâche.

Pour remédier à ce mal redoutable, il sera toujours à propos de créer des traits d'union entre les intellectuels et les colons afin que nous ne soyons pas seuls à combattre, car notre cause est bien réellement celle de toute la nation; notre bien est en réalité celui de la patrie.

La place du journaliste est toute marquée à l'avant-garde. C'est au chevalier de la plume qu'il incombe de remuer l'opinion publique, de l'éclairer et de la guider. Dans ce travail social qui a nom, colonisation, il y a place pour tous les ouvriers qui se sentiront attirés par la grandeur et la beauté du bien à accomplir.

On peut dire sans exagération que nous avons besoin d'un dévouement à la "Dollard", tellement la tâche sera ardue pour faire d'abord le déblaiement des ruines qui se sont accumulées depuis toujours sur cette œuvre qui est pourtant d'une importance capitale pour notre race. Et pour reconstruire un édifice nouveau, toutes les intelligences peuvent se concerter et s'entraider, afin de lui assurer la solidité et les proportions nécessaires.

Il est à désirer que le temps de parler sera suivi sans délai d'une action énergique, et pour avoir le droit au succès, n'est-ce pas raisonnable de pouvoir compter sur toutes nos forces?

Quand le colon se sentira compris et soutenu; quand il aura la certitude que sa cause a des défenseurs, son courage et ses espérances ne faibliront pas et son exemple entraînera une foule d'imitateurs, nous redeviendrons nous-mêmes et c'en sera fait de la désertion du sol:

UN COLON.

Revue Catholique des Institutions et du Droit. Sommaire de Février 1914. Le Concordat, Emmanuel Lucien-Brun; Les établissements publics du culte religieux et les congrégations religieuses sous le régime du Concordat; G. De Pognadorese; La réforme de l'article 340, Baron Cayrois de Saternault; Les événements du mois, Henry Moinecourt; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Régie Peillon; Revue du "Journal Officiel", Paul Montrochet; Bibliographie.

Est-ce pour les Juifs?

A Québec, le Conseil de ville vient de voter un règlement défendant sous peine d'amende aux marchands ou à leurs commis de se tenir à la porte des boutiques et de solliciter les passants à entrer faire des achats... "à bon marché."

A Montréal un pareil règlement existe déjà depuis quelques années.

Serait-ce faire acte d'une trop grande curiosité que de demander si ces règlements n'ont pas été édictés contre certains marchands juifs?

Si oui, les Juifs ne seraient donc pas des commerçants comme les autres. Ils n'emploieraient pas toujours les mêmes moyens que les nôtres pour faire des affaires et arriver au succès.

Il y a pourtant des gens qui nous disent souvent: ne critiquons pas les Juifs, imitons-les plutôt.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'autrefois dans nos villes il n'était pas nécessaire de voter des règlements pour défendre sous peine d'amende aux marchands d'inviter les passants, parfois même en les tirant par la manche, à entrer dans les boutiques.

Pareille mesure est certainement injurieuse pour nos marchands. Et il nous est avis que leur Association devrait s'empresse de protester pour l'honneur du commerce canadien.

Si le nouveau règlement a été voté par suite des plaintes portées contre certains commerçants juifs, le Conseil de ville de Québec devrait alors s'empresse de le déclarer publiquement, en justice pour nos marchands.

CANADIEN

La Porte St-Jean

Nous faisons nôtre la protestation suivante de l'*Action Sociale*:

"La porte S. Jean sera reconstruite, ce dont tous les Québécois se réjouiront; mais, si l'on en croit le *Chronicle* elle perdra son nom pour devenir la porte *Connaught*, ce qui en chagrinerait plusieurs.

Certes, nous nous réjouissons avec toute la population de Québec de voir un de nos monuments porter le nom de l'homme éminent et sympathique qui représente si dignement, à Rideau Hall, le roi d'Angleterre. Mais est-il réellement nécessaire de faire disparaître pour cela un des noms les plus anciens et les mieux connus de toute la province.

La porte S. Jean était presque légendaire; elle méritait de ressusciter mais elle restera morte si son nom disparaît.

Il y a la rue Richelieu qui coupe la jolie promenade des Fortifications, et qu'une porte ne déparerait pas. Pourquoi ne pas la construire et l'appeler *Connaught*, celle-là. Elle ajouterait un ornement à Québec sans rien lui faire perdre des vieux noms qui lui sont chers à juste titre.

C'est déjà assez que le nom de *Martello* qui rappelait le souvenir d'anciennes fortifications qui avaient leur cachet soit disparu de chez nous."

La Langue Française

A travers le Monde

Mais si la langue anglaise, s'écrie M. O'Hagan dans un magistral discours en faveur des droits du français, s'appuie partout aujourd'hui sur le bras du commerce, la langue française, spécialement en Europe, s'appuie sur le bras de la science, et vous voulez me permettre cette métaphore hybride, et le bras de la diplomatie. Je sais quelque chose de la place qu'occupe le français en Europe aujourd'hui et je vous dis qu'au point de vue de la France, il gagne du terrain.

Lorsque j'étudiais à l'Université de Grenoble en Dauphiné, France, il y a quelques années, suivant les cours d'été qui étaient donnés en français, que trouvai-je? Une nombreuse assistance d'étudiants étrangers venant de tous les pays d'Europe: 150 d'Allemagne, 50 d'Angleterre, 65 de Russie, 25 des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie, 40 de l'Italie, quelque 50 ou 60 du Danemark, de la Norvège ou de la Suède, quelques Espagnols, quelques Bulgares et quelques Serbes. Si le français perd de son importance, que faisaient ces étudiants étrangers de toutes les parties de l'Europe, de l'Amérique et de l'Australie dans une université française, pendant un cours d'été de quatre mois? La langue française perdant du terrain! Dans aucun des coins de l'Europe où les gens parlent le français, cela n'est vrai. Prenez la Suisse, par exemple. Le nombre des gens y parlant le français a augmenté de 21 à 22 pour cent pendant les dix dernières années. L'année dernière j'ai parcouru la côte de l'Afrique en me rendant à Malte, et qu'ai-je appris au sujet de la langue française? Mais, j'ai appris que non seulement on parle français dans la colonie française d'Algérie, mais qu'on le parle encore tout le long de la côte nord de l'Afrique, de Tanger à Tripoli; les naturels, les Maures eux-mêmes le parlent et, en passant, avec un bien meilleur accent que ne le font les spécialistes du Dr Sath, dans l'Océanie.

Remarquez aussi que tous les intellectuels parlent français en Europe, tandis que dans certains pays tels que l'Espagne et l'Italie, on parle à peine anglais même pour des fins commerciales. Il y a environ dix ans, une grande assemblée de délégués se réunissait à Londres, Angleterre, venant de quarante pays différents, dans le but de discuter la télégraphie sans fil. De quelle langue se servit-on pour faire la discussion? Du français, naturellement. Rappelez-vous que la valeur réelle d'une langue ne se mesure pas tant au nombre de gens qui la parlent, mais plutôt à la richesse d'idées qui se trouve dans son enveloppe et aux occasions extraordinaires où l'on s'en sert. Mesuré avec cet étalon, je considère que le français n'occupe en aucune façon une place secondaire aujourd'hui.

Nous prions tous les retardaires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Programme du parti catholique de France

Voici une dépêche de Paris très encourageante au sujet de l'organisation du parti catholique ainsi que de son programme.

L'Union que le Pape réclame sans cesse entre les catholiques de France tend de plus en plus à s'accomplir, malgré de surnoisées oppositions. Quand cette union sera pleinement réalisée, la France catholique aura vite fait de se débarrasser de la sinistre bande de saltimbanques francs-maçons et juifs qui la déshonorent et la précipitent vers la ruine. Pour organiser la victoire un "Parti catholique" vient d'être fondé sur le terrain strictement catholique. Il arbore fièrement le drapeau catholique sans lâchage ni compromissions. Voici son programme. Il fait contraste avec les demi-exigences et les combinaisons prétendues habiles qui jusqu'ici n'ont réussi qu'à enliser l'élément catholique:

1. Rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège;
 2. Reconnaissance légale des droits de l'Eglise de France;
 3. Reconstitution, d'accord avec Rome, d'un patrimoine ecclésiastique;
 4. Retour des Congrégations chassées;
 5. Réintégration des Sœurs dans les hôpitaux;
 6. Défense des droits de l'enseignement catholique et participation des écoles catholiques au budget de l'instruction publique;
 7. Abrogation de la loi du divorce.
- C'est net: c'est bref: c'est clair: c'est franc comme une sonnerie de clairon. C'est bien français. Cela repose des longues considérations "finesses" des politiciens "habiles" qui n'ont su qu'organiser la défaite.

Cette danse approuvée

Le professeur de danse de Montréal ne nous a pas encore fait tenir copie de l'approbation pontificale de la *furlana*.

En attendant, disons que l'*Osservatore Romano* publie un article très vif contre les journaux qui ont prétendu mêler le nom vénérable du Souverain Pontife au lancement de cette danse.

L'*Osservatore Romano* dit qu'il n'avait pas voulu jusqu'à présent relever cette inconvenance, persuadé que le bon sens public en ferait justice, mais puisque le scandale s'est accru par la publication de vignettes qui sont un véritable outrage pour le Pape, il croit devoir faire entendre aujourd'hui une énergique protestation à laquelle tous les catholiques s'associeront certainement.

Revue Internationale des Sociétés Secrètes. Sommaire du 5 février 1914: Lettre à M. Nicoulaud, E. Jouin; Nostradamus a-t-il prédit l'avenir? Charles Nicoulaud? Histoire ou mélodrame, Gustave Bord; Réponse au Sphinx, Charles Nicoulaud; Picquart, Charles Ganson; Le mouvement mondial juif; Index occultiste, N. Fournhaut; Bibliographie maçonnique du F. Peeters-Baertson.

En faveur du Congrès

Voix du Témiscamingue, de la Gaspésie et du Lac St-Jean

La *Vérité* disait l'autre jour que déjà une dizaine de journaux s'étaient déclarés en faveur d'un Congrès d'agriculture et de colonisation.

Pour montrer jusqu'à quel point cette demande des journaux répond à un immense besoin des régions agricoles, je mettrai sous les yeux du lecteur — avant de continuer la série des articles ordinaires — quelques bribes de lettres reçues des deux extrémités de notre Province.

Voici les lignes qui nous arrivent du lointain Témiscamingue : "Malheureusement nous n'obtenons pas pour notre région si riche et si pleine d'avoir ce que nous désirions avoir, et je sais que les autres régions de colonisation ne sont pas mieux traitées que nous. Ne pensez-vous pas que nous serions bien plus forts si nous nous unissions pour défendre nos intérêts. Tout ce qui nous entoure se groupe. Il n'y a que nous, centres de colonisation, qui restons désarmés devant l'énergie de nos adversaires."

Ce Monsieur n'a pas encore entendu parler, évidemment, de notre projet de Congrès. Mais voyez encore d'après ce qui suit comment dans cette région on ressent vivement le besoin d'organisation. Il continue : "Si vous croyez qu'il y a quelque chose à faire je serais enchanté d'entrer en relation avec vous, et de travailler cette question..."

... "Je sais qu'au Témiscamingue beaucoup de gens seraient avec nous pour nous aider dans cette grande œuvre." Voici d'autre part ce qu'écrivait un colon de la Gaspésie en me transmettant la précédente lettre : "Voilà une preuve entre vingt autres que nous avons besoin d'un Congrès. La première affaire, c'est de pouvoir nous compter, ensuite nous serrerons les coudes et... vive Dieu ! Je me sens rajeunir rien qu'à y penser !... Je me sens prêt à donner ce qui me reste de vie pour combattre !"

La colonisation souffre beaucoup du manque d'organisation et l'agriculture aussi. On abandonne des fermes cultivées depuis un quart de siècle, des rangs entiers restent déserts : mais nous aux fenêtres fermées avec des planches, et granges qui menacent ruine voilà le spectacle que l'on voit souvent.

"J'ai eu le loisir, écrit le directeur d'un orphelinat agricole, au Lac St-Jean, de le constater de près dans une vingtaine de paroisses rurales, parcourues rang par rang, où je trouvais en moyenne LE QUART DES FERMES ABANDONNÉES.

"Dans une paroisse que je n'ai que traversée, M. le Curé me tint ce langage : vous auriez beau venir ici fonder un orphelinat ; il y a dans le voisinage tout un rang dont les habitants sont partis. Ce rang je ne l'ai pas vu, mais ailleurs j'en ai remarqué au moins une douzaine (le

rang) presque déserte... On me répond : Partis pour Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, autres villes de l'Ouest ou dans les Etats."

Est-ce assez triste ? Est-ce que la lecture de semblables faits — que je pourrais multiplier — ne résonne pas au fond de l'âme avec la tristesse d'un glas funèbre ?

Est-ce que nous allons laisser faire ? Est-ce que la classe instruite, celle qui est capable d'aider l'autre, celle à laquelle il sera beaucoup demandé parce qu'elle a beaucoup reçu, n'aura pas assez de charité pour faire quelque chose ? Si la récompense est promise à un verre d'eau donné au nom de Dieu, quel ne sera pas le mérite de ceux qui se dévoueront, qui se donneront pour garder les descendants d'une race si noble et si catholique sur un sol qui a coûté tant de sueurs et tant de sang !

UN PATRIOTE.

L'A. C. J. C.

Le Programme du Congrès de 1914

Le *Semeur*, livraison de mars, nous apporte les grandes lignes du programme du Congrès de l'été prochain.

Le progrès intellectuel et moral, écrit notre confrère, n'exclut pas le progrès matériel. Dans la province de Québec, les richesses naturelles ne font pas défaut, et notre peuple est honnête, industriel, intelligent. Pourquoi les Canadiens français n'auraient-ils pas à cœur de faire de leur province, sur laquelle tous les regards se portent, la province-modèle de la Confédération ? On s'accorde à reconnaître qu'il est grand temps de grouper les forces vives, de coordonner les efforts d'après un plan méthodique ; il nous a semblé que la première étude qui s'imposait à l'attention de tous était celle du *devoir social*.

Tant que la notion de ce devoir sera confuse dans les esprits et ne parlera pas à la conscience, toutes les tentatives de groupement des forces et d'action d'ensemble resteront stériles.

Voilà pourquoi le Comité central a choisi comme sujet d'étude sur lequel portera l'effort de notre prochain congrès : *le devoir social dans les diverses classes de la société canadienne-française*. Nous ne désirons pas tant constater les déficits du passé que promouvoir de saines initiatives pour l'avenir.

A la séance d'ouverture, notre président et d'autres orateurs spécialement invités rappelleront l'influence exercée par l'Eglise pour le bien des peuples et des individus. La question de doctrine sociale est pour nous réglée d'avance : catholiques, nous acceptons en son entier l'enseignement de l'Eglise, sans en distraire une parcelle, avec toutes les explications, précisions et directions futures dont cet enseignement peut être l'objet.

Dans les trois grandes séances d'étude du congrès, nous examinerons à tour de rôle : a) *le devoir social dans la classe rurale* ; b) *le devoir social dans la classe industrielle et commerciale* ; c) *le devoir social dans la classe professionnelle*.

Le milieu partielier où la Providence nous a placés et où vraisemblablement s'écoulera notre vie nous impose des obligations particulières, nous désirons les bien connaître afin d'être en état de mieux accomplir tout notre devoir.

Encore une victoire

Nous lisons dans l'*Action Sociale* du 11 mars :

"La tempérance a remporté, hier, à Lauzon, une victoire mémorable. Devant l'attitude énergique des citoyens qui avaient voté la prohibition à une grande majorité, le Conseil municipal n'a pas eu un moment d'hésitation et a aboli toutes les licences. La chose s'est faite rapidement, sans discours inutiles et sans tentatives pour éplucher les signatures, ou scruter les motifs des signataires.

Nous félicitons sincèrement les conseillers et les citoyens de Lauzon. Au moment où leur ville va entrer dans une période de prospérité inconnue, par l'établissement dans ses limites d'une cale-sèche moderne et de chantiers maritimes importants, ils ont pris le seul moyen de profiter de l'aubaine en empêchant les marchands d'alcool d'écumer les ressources que ces travaux apporteront à la municipalité, et de ruiner et désorganiser les familles en multipliant les occasions de chutes sous les pas de leurs chefs.

Déjà les promoteurs du Transcontinental avaient fort sagement jugé à propos de proscrire les débits de boissons dans le voisinage de la ligne en construction. Les municipalités se doivent de faire preuve de la même sagesse en utilisant les mêmes moyens dans des circonstances analogues.

Nous félicitons Lauzon, et souhaitons succès à sa voisine, Bienville, qui commence à s'agiter pour empêcher les trafiquants d'alcool, chassés de Lauzon, d'aller se réfugier chez elle.

Les droits et les bienfaits de la critique

Un tribunal français vient de rendre dans une cause de libelle un jugement que certains juges de chez nous feraient bien de méditer.

"Attendu qu'une publication quelle qu'elle soit, appelle et provoque la critique ; que la critique, d'ailleurs aussi nécessaire pour l'artiste ou l'écrivain qu'elle est utile pour le public, doit être libre et, pour être efficace, doit pouvoir être sévère : que si elle est tenue de respecter la personne de l'auteur, elle peut, tant qu'elle reste dans le cadre de l'œuvre, discuter et le cas échéant, blâmer ses tendances."

La critique est nécessaire et nous ajouterons même *bienfaisante et salutaire*, c'est ce qu'on comprend difficilement dans notre pays où les écrivains et surtout les *écrivailleurs* sont chatoilleux et susceptibles à l'excès.

PRÉCIEUX ET TOUCHANTS ENCOURAGEMENTS

A travers notre courrier :

Ci-joint ma contribution et celle de quelques nouveaux souscripteurs.

Je suis depuis très longtemps un lecteur et un admirateur de la *Vérité*, mais comme un grand nombre de vos lecteurs je suis toujours resté indifférent à sa diffusion, croyant la tâche trop difficile et que sais-je encore.

L'autre jour en songeant à l'œuvre admirable et si méritoire de la presse catholique, j'ai compris ce que représentaient de labeur, de sacrifices et de sueurs les trente-trois années de service de la *Vérité* à la cause catholique et nationale. J'ai compris quelle dette, nous, les catholiques, devons à ces soldats vaillants et inlassables. J'ai compris enfin qu'il ne me suffisait pas de payer plus ou moins régulièrement mon abonnement, que mon devoir n'était pas simplement de vous lire et de vous regarder froidement les bras croisés, combattre dans la plaine ; qu'il fallait faire davantage.

J'ai songé alors à cet appel pour la diffusion de la *Vérité* :

"Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence."

Je n'ai eu pour ainsi dire qu'un signe à faire à quelques-uns de mes amis et de suite je me suis trouvé avec la liste ci-jointe que je vous offre avec mes félicitations et mes meilleurs vœux.

Je me propose bien chaque année d'en faire autant. C'est dix mille souscripteurs qu'il faudrait à la *Vérité*.

On a faim en ces temps d'erreur d'idées saines, substantielles et franchement chrétiennes. La *Vérité* rompt chaque semaine le bon pain de froment catholique.

Nous sommes coupables de ne pas chercher à le diffuser, à le multiplier, à en nourrir le plus grand nombre possible.

Les instruments pour le bien sont trop rares de nos jours pour que nous ne soyons de les utiliser surtout quand ils sont excellents comme la *Vérité*.

Dans une paroisse il y a deux lecteurs assidus de notre journal. S'ils ne sont pas les plus lettrés, ils sont sûrement les hommes qui raisonnent le plus judicieusement et le plus sensément. Ils ont de ce fait, malgré qu'ils ne soient pas des professionnels, acquis de l'autorité. On aime toujours à les écouter, à avoir leur avis. Ils ne se cachent pas pour dire que c'est à la lecture de la *Vérité* depuis plus de vingt ans qu'ils se sont ainsi formés. Ils n'abandonneraient pas leur vieille amie pour une terre. Je tenais à vous faire part de ces faits afin de vous encourager.

Comme vous le savez, je ne manque aucun occasion de vous susciter de nouveaux lecteurs.

Succès et courage toujours.

Nous remercions de tout cœur ces

deux amis de la *Vérité* pour leurs bonnes et touchantes paroles et leurs si précieux encouragements.

C'EST LA CAISSE QU'IL NOUS FAUT !

Un peuple qui veut vivre libre et heureux, disait, il y a quelques jours le *Droit*, doit prendre lui-même l'initiative des réformes qui le concernent, il doit savoir profiter des leçons d'expérience et prendre avantage des moyens que la Providence met à sa disposition.

En ce qui est du Crédit agricole et ouvrier, il serait bien dérisoire de parler de réformes chez nous. De crédit populaire, nous n'en avons pas. Il est à créer de toute pièce.

Toutes les banques du monde s'intituleraient-elles cent fois "Caisse Rurale" que jamais elles ne pourraient satisfaire les petits besoins de nos travailleurs. C'est tellement vrai, que partout, nous voyons à côté des banques, des bureaux de courtiers, des officines d'usure.

Au reste, nous ne leur faisons pas un crime de ne pouvoir répondre aux exigences populaires. Elles n'ont pas été créées pour cela, mais pour le commerce et l'industrie.

Nos cultivateurs ont besoin de crédit à long terme. Récolte et vente de bétail n'arrivent pas à époques régulières de trois mois. Et, notre habitant canadien, heureusement, n'a que faire d'attendre dans le restaurant du coin, l'ouverture de la succursale de banque...

Et notre ouvrier donc? ... Il peut aller dans une banque déposer ses épargnes. C'est déjà quelque chose. Mais y emprunter des petites sommes? Nenni! On ne prête pas vingt-cinq sous, une, cinq, dix ou quinze piastres avec du remboursement de dix sous par semaine.

Vouloir faire des banques des institutions pour le petit peuple, c'est vouloir remplacer l'école primaire par l'Université. Pourtant, l'on s'entête, en certains milieux, et l'on s'obstine à crier que notre système de banque est parfait.

Parfait. Oui. Pour le commerce et, l'industrie, peut-être. Mais pour le peuple? Bien naïf est celui qui le croirait.

Et de même que les banques ont été fondées par les gens d'affaires pour leur commerce, de même le crédit populaire doit être créé par le peuple et pour lui.

C'est là d'ailleurs l'opinion des meilleurs économistes. Lisez ce qu'en pense M. Nicholson...

... "Ces organismes, les Caisses populaires, doivent sortir des entrailles du peuple lui-même au moyen d'associations qui, pénétrées du véritable esprit économique et de solidarité pratique par l'élite de leurs membres planteront, petit à petit, non seulement les associations elles-mêmes, mais chez leurs membres individuellement des habitudes de prudence, de prévoyance, d'épargne et d'emplois utiles, leur enseignant en plus à n'utiliser leurs fonds que pour des fins pro-

ductives.

C'est parce que les banques n'ont été jusqu'ici considérées qu'à l'unique point de vue des capitalistes et des actionnaires, cherchant des placements avantageux pour leurs fonds, que la garantie des prêts et la stabilité de la banque elle-même ont été l'objet principal de toutes les préoccupations.

Le régime suggéré (les Caisses) vise surtout à créer et à sauvegarder la sécurité du paysan d'abord et des prêts ensuite: on y tient plus compte des personnes que des fonds, et après tout leurs buts sont d'autant plus sûrs que les emprunteurs sont plus prudents... C'est-à-dire que les emprunteurs devant faire connaître le pourquoi de leur emprunt ne font que très prudemment leurs demandes.

Laissons donc les banques dans leur sphère. Encore que leur mécanisme ne soit pas parfait, elles font bien.

Mais créons des Caisses. Pour notre peuple! Ce sont des Caisses Populaires qu'il nous faut.

J.-P. LEFRANC.

Moins de procès

On nous écrit :

Voulez-vous une preuve bien actuelle des bons effets de la prohibition.

Dans une petite ville non loin de Québec où un règlement de prohibition a été voté, il y a déjà environ un an, je connais un jeune avocat qui doit quitter la ville en question parce que depuis la mise en vigueur du règlement antialcoolique il n'y a plus ou à peu près plus de causes dans sa localité.

Les tribunaux chôment et les avocats donc.

Avec le règne de l'alcool, a pris fin aussi le règne de la chicane et des procès rumeux.

XX.

A propos des Ecoles bilingues

Les deux points importants de la conférence de M. O'Hagan sont à souligner.

"1° Les adversaires de l'école bilingue disent qu'elle a été imposée à la province d'Ontario. C'est faux. Le premier projet de loi présenté à ce sujet le fut en 1862. La Chambre adopta en première lecture ce bill présenté par M. Scott. A la deuxième lecture, le bill fut défilé par 25 voix de majorité. L'année suivante l'administration Macdonald-Scott reprit le bill à son compte et le fit adopter. En 1867, l'honorable M. Galt ne voulut pas approuver le projet de la Confédération sans qu'il portât une clause spéciale garantissant les droits des minorités.

2° M. O'Hagan a déclaré que les élèves des écoles bilingues de 7 à 14 ans parlent mieux, lisent mieux l'anglais que ceux des écoles publiques ayant le même âge."

La Folie du Luxe

Un journal franco-américain, l'*Opinion Publique* de Worcester, signale le luxe effréné qui sévit en certains milieux aux Etats-Unis.

Voici quelques faits racontés par notre confrère :

Au cours des dix dernières années on estime que les Américaines ont acheté pour plus d'un milliard de dollars de diamants. Les perles ont été encore plus recherchées. On cite, entr'autres, le cas d'un sénateur nouvellement installé à Washington et qui a de véritables goûts de Nabad. Il a introduit dans un palais qu'il faisait construire aux portes de la ville des innovations telles que des salles de bain dont la tuyauterie est en argent, les baignoires en marbre de Carrare. Ce parlementaire multi-millionnaire couche dans un lit d'ivoire incrusté d'or du prix d'un million. Les murs de sa chambre sont d'émail et d'or ciselé; les rideaux, dix paires, de fabrication spéciale, ont coûté deux mille dollars la paire. La table de nuit a été payée quatre-vingt-seize mille dollars. L'armoire à glace a coûté 120,000 dollars.

On parle maintenant d'une femme du Far-West, qui serait un amateur passionné de singes.

Elle loge chez elle une de ces petites bêtes dont la délicatesse lui coûte quinze mille dollars par année. (Que d'enfants pauvres elle pourrait entretenir, que de familles indigentes elle pourrait secourir avec une telle somme).

Le singe de madame -- c'est un ouistiti -- est servi par une suite de domestiques. Il mange dans des assiettes d'argent. Il se repose dans un lit rehaussé d'or et, quand le temps le permet il sort dans sa voiture particulière que traîne un superbe cheval de sang. Monsieur le singe à sa livrée.

Des gens plus simples, cependant, dépensent cinq mille dollars par an pour leurs chiens, en pelletteries, dentelles, costumes de sport, pantoufles et bijoux.

La Mode grotesque

Une bonne nouvelle nous arrive de Paris :

La Ligue des Patriotes françaises, ayant à sa tête la vicomtesse de Velard, la marquise de Montaigne et la duchesse de Maille, vient, à la suite de la lettre pastorale du Cardinal Amette contre les modes excentriques, de prendre l'initiative d'une campagne contre la mode grotesque.

Nous avons chez nous des associations de femmes qui devraient bien en faire autant; nous ne nous adressons pas évidemment à celles qui travaillent à sauver l'Empire.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

AUX PRIERES

La semaine dernière est décédée, à Montréal, à l'âge de 81 ans et 7 mois, Dame veuve Joseph Couture. Elle était la mère de M. le Dr. J. A. Couture, de Québec et des RR. PP. Anaclet et Théotime, Jésuites, et du R. P. Hyacinthe-Auguste, O. P., ainsi que de huit autres enfants.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies et nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de cette vaillante chrétienne.

R. I. P.

Pour Renseignements

Un Juif russe qui demeure à une centaine de milles de Kiew était l'autre jour de passage en notre ville.

Il en a profité pour donner à nos journaux de langue anglaise sa version sur le procès Beiliss.

Si nos confrères veulent sérieusement se renseigner et renseigner leurs lecteurs sur cette affaire ils feraient mieux de s'abonner à la savante *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. Ils y trouveraient, en plus du dossier officiel, maintes pièces précieuses et mille autres détails très intéressants et édifiants que leur Juif, marchand d'œufs semble ignorer et pour cause.

Le plus grand fléau c'est l'alcool

Le genièvre, lisons-nous dans l'*Action Sociale*, a tué plus d'hommes que les guerres, les inondations, les tremblements de terre, les maladies contagieuses qui ravagent le genre humain.

Chaque année, plus de 20,000 individus meurent en Belgique des suites des excès alcooliques, 50,000 en Angleterre, 45,000 en Allemagne, plus de 100,000 en Russie. Combien en France et dans les autres pays?

Faites le total... N'est-ce pas effrayant?

Les Orangistes et

le "Home Rule"

M. Asquith a fait officiellement de nouvelles et dernières concessions aux adversaires du *Home Rule*. Il a proposé un référendum dans l'Ulster, laissant ainsi à ses divers comtés d'accepter ou de refuser de faire partie du *Home Rule*.

Les Orangistes ne sont pas encore satisfaits.

Ils possèdent quatre comtés dans l'Ulster et les catholiques cinq. Ils craignent que la majorité catholique leur impose le *Home Rule*.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

La Persécution Religieuse

EN FRANCE

Une dépêche de Paris mande que le ministre Caillaux veut à tout prix atteindre la date des élections pour les escamoter à son profit. Comme il juge une recrudescence de persécution contre l'Eglise bonne pour lui attirer les votes des sectaires radicaux, il met de côté les questions d'impôts et de budget, se prépare à refuser l'autorisation demandée depuis 1903 par les dernières congrégations encore existantes en France, pour les jeter en pâture aux gens de la loge.

Il s'agit des congrégations suivantes d'hommes : 1o les Frères de St-Jean de Dieu ; 2o les Cisterciens ; 3o les Trappistes ; 4o les Pères Blancs ; 5o les Salésiens.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a déposé à la Chambre des projets de loi relatifs aux demandes formulées par vingt-six congrégations de femmes et concluant au refus d'autorisation.

Parmi les congrégations, celles des Pères Blancs, en Afrique, est visée. Sait-on qu'il résulte du rapport de Mgr Huys que les missions des Pères Blancs dans l'Afrique française sont des plus florissantes : 44,790 noirs suivent les cours de catéchisme et le nombre des baptisés s'élève à 8,198.

Les écoles fondées par les Pères Blancs sont fréquentées par 6,220 enfants ; 852 orphelins ont été recueillis dans leurs établissements ; 2,910 noirs ont été baptisés en l'espace d'une année ; enfin, 298,727 malades ont été soignés jusqu'à ce jour dans les hôpitaux et lazarets.

Et ce sont ces bons Français, ces amis de la France, que les sectaires voudraient voir expulser et chasser de ses territoires.

POUR MUSELER

LA PRESSE JAUNE

M. le sénateur Choquette a présenté au Sénat un projet de loi que nous approuvons de tout cœur avec tous les gens honnêtes et d'esprit chrétien.

Il s'agit de mettre un terme à la publication et à la réclame faites par les journaux autour des crimes et des criminels.

On sait par expérience que les journaux en publiant les portraits des criminels, en mettant leurs noms en évidence, en jetant le récit détaillé et illustré de leurs crimes en pâture au public, ont développé une atmosphère propice à la vulgarisation des meurtres et des assassinats.

C'est dans le but de museler légalement la presse jaune que M. Choquette a présenté au Sénat son projet de loi.

Et puisqu'on est sur ce chapitre nous suggérons qu'on ajoute une nouvelle clause au projet de loi en question afin de défendre aux journaux de publier des annonces mensongères et criminelles en faveur des boissons alcooliques.

On réparerait ainsi la bêtise impardonnable de nos législateurs de Québec.

Riel-Scott et Strathcona

La Presse, de Montréal, voulant sans doute créer de la sensation, intercalait, en caractères gras, dans sa biographie de Lord Strathcona, le 21 janvier, les paroles suivantes qu'elle lui prêtait sans indiquer à qui ni quand elles avaient été dites : " L'un des plus pénibles incidents de ma vie, et l'un de ces incidents qui ne sont pas faits pour être répétés de mon vivant, fut l'exécution de Scott par Louis Riel, à Fort Garry. En apprenant que Scott allait être exécuté, je grimpai quatre à quatre l'escalier qui conduisait à la chambre d'un R. P. Oblat et je lui demandai de faire des instances auprès de Riel pour sauver Scott. Riel fit réponse que le prisonnier ne pouvait pas être sauvé. Je vis Scott mourir. Il remuait encore dans sa tombe, et je vis de mes yeux Riel lui-même le finir d'un coup de revolver. "

Le R. P. A. G. Morice, O. M. I., l'historien bien connu de l'Ouest, vient de remettre les choses au point au profit de la vérité dans une lettre au *Free Press* qui avait reproduit l'article.

Voici les principaux passages de cette lettre :

Lord Strathcona aurait affirmé que Scott fut tué par Riel, qu'il l'aurait vu achever Scott d'un coup de revolver.

Or, écrit le P. Morice, le fort Garry fut pris le 2 novembre et M. Donald-A. Smith (Lord Strathcona) n'arriva à la Rivière Rouge que le 27 décembre suivant ! " Un jour ou deux après que Riel se fut emparé du fort Garry " le futur Lord Strathcona était à Montréal, et Scott ne fut exécuté que le 4 mars de l'année suivante ! Jugez par là du degré de crédibilité qui s'attache aux divagations du scribe montrealais.

Quant à la conversation que le commissaire canadien (Lord Strathcona) eut avec le P. Lestanc, laquelle, d'après la béate déclaration du prétendu interlocuteur, " ne devait pas être publiée du vivant de Strathcona, " celui-ci la donna lui-même dans son rapport et cela avant même le transfert du pays au Canada (1870), et n'importe qui peut lire ce document dans le troisième volume de l'Histoire du Nord-Ouest par Al. Begg. Là il verra aussi que Scott dut être achevé par un des témoins de son exécution. Quant à la déclaration qui voudrait que Riel eut " donné de sa propre main le coup de grâce au condamné, " c'est une invention inqualifiable bien en harmonie avec les racontars échoués qui la précèdent.

Et le P. Morice termine par cette grave déclaration :

Ceux qui semblent prendre plaisir à porter aux nues Lord Strathcona pour rabaisser Louis Riel feraient bien de ne pas oublier que si le premier contait sur la Rivière-Rouge des détails qui ne devaient pas être publiés de son vivant, il y en a de nos jours qui pourraient être poussés à révéler quelques-uns des agissements secrets auxquels se livra alors, relativement au même événement, la Compagnie dont il était le chef respecté.

LORD MINTO

Lord Minto, qui vient de mourir, a joué un certain rôle de coulissier dans la politique canadienne lors de son séjour parmi nous à titre de Gouverneur Général.

C'est lui qui incita le gouvernement canadien à envoyer des contingents en Afrique du Sud pour prendre part à la guerre contre les Boers.

Lord Minto était un impérialiste ardent et il joua avec empressement le rôle que les jingos d'Angleterre attendaient de lui.

Pour le récompenser il fut nommé, comme on sait, vice-roi des Indes.

A propos d'Henry Bordeaux

Henry Bordeaux, romancier français très en vogue, a posé, nous dit une dépêche de Paris, sa candidature au siège de Jules Claretie à l'Académie française.

A cette occasion, l'autre jour, un journal local a fait du candidat à l'Académie un éloge sans réserve aucune.

On nous permettra bien, puisqu'il en est ainsi, de rappeler que l'œuvre de Bordeaux ne peut pas être méconnue indistinctement à la portée de tous. Il y a au moins une demi-douzaine de romans que les jeunes personnes doivent s'abstenir de lire.

La Franc-maçonnerie en baisse en Italie

C'est ce que nous apprend une dépêche de Rome :

" L'Italie fut longtemps la terre d'élection des sociétés secrètes. A présent, il se dessine dans ce pays un mouvement formidable, nettement hostile à la Franc-Maçonnerie. Des enquêtes et des referendums l'ont condamnée sciemment et des défections retentissantes se sont produites dans ses rangs.

Citons, à titre d'exemple, l'opinion que vient d'émettre un grand organe très peu clérical de la péninsule, le *Corriere della Sera* :

" La Franc-Maçonnerie n'est pas un parti ; c'est une secte secrète qui souille la vie publique italienne, et qui pour ce motif, devrait être ouvertement combattue par tous ceux qui aspirent à une plus grande moralité civile et politique. "

Il abolit les toasts au Tsar

Le tsar Nicolas, continuant la lutte qu'il a entreprise contre l'alcoolisme en Russie, a aboli la coutume de boire à la santé des troupes après les revues.

Il a notifié au ministre de la guerre d'ordonner la suppression de ces toasts, ajoutant que les commandants pouvaient proposer de pousser des hourrahs pour le tsar.

Voilà un bel exemple à suivre.

Il serait dans l'intérêt de la Tempérance de faire une campagne pour remplacer ainsi par des vivats la coutume de boire à la santé de celui-ci et de celui-là.

La criminalité parmi la Jeunesse

Les statistiques du crime chez la jeunesse, au Canada, écrit un confrère, indiquent une triste augmentation de 30 pour cent. Il y a eu 25 condamnations pour chaque 100,000 habitants.

La province d'Ontario détient le pire record avec 38.85 criminels par 100,000, et Alberta, le meilleur, avec 1.84 par 100,000 habitants.

De ces jeunes délinquants l'on compte 9 jeunes filles par 100,000 habitants. La province de Manitoba vient en tête avec 17.50 par 100,000 et l'Île du Prince-Édouard, la dernière avec 2.13 par 100,000.

Pourtant en ces dernières années on a créé des tribunaux pour la jeunesse criminelle.

Mais comme nous l'avons dit maintes fois, ce n'est pas tant des tribunaux qu'il importait de créer, mais de combattre les sources de la criminalité.

Tant qu'on ne s'occupera que de punir les crimes et non pas de les prévenir, la criminalité parmi la jeunesse augmentera d'année en année.

Cette Université d'Etat

Avec le *Patriote* de l'Ouest nous soulignons et enregistrons pour l'histoire les paroles suivantes de M. Jean Prévost prononcées au cours du débat relatif à l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes à Laval.

" Quand l'Ecole des Hautes Etudes a été fondée, dit-il, j'étais l'un des ouvriers du premier ministre. Notre but était d'arriver à fonder une Université d'Etat. Le premier ministre le sait, et je le sais. En ce temps, il faisait route avec un groupe de libéraux qu'il a laissés tomber le long du chemin "...

M. Prévost, en effet, est un ancien ministre du cabinet Gouin.

Personne n'a démenti sa déclaration.

Nous avons donc raison de croire que leur but était d'arriver à fonder une Université d'Etat.

Heureusement, ce projet d'inspiration maçonnique a tourné catholiquement.

Nous en avons déjà félicité M. Gouin.

Note sur la franc-maçonnerie Canadienne

Les deux plus anciennes Loges dans notre province sont : la Loge *Antiquity* de Montréal et la Loge *Albion* de Québec. Cette dernière a été fondée deux mois après celle de la métropole. Ce furent deux Loges militaires.

C'est dans la Nouvelle-Ecosse (dans l'Acadie) que la Franc-maçonnerie anglaise a pris d'abord racine, à Halifax en 1756. Elle s'est ensuite implantée dans notre province quatre ans plus tard en 1760.

Enfin en 1816 elle s'organisait dans le nouveau-Brunswick, à Sydney.

Dans la suite elle a envahi toutes les autres provinces.

Comparaison à l'honneur de notre Province

Voici une comparaison intéressante tirée de la conférence de M. O'Hagan, l'ami des Canadiens français :

« Arrêtons-nous à examiner un instant la façon dont les deux provinces, Québec et Ontario, ont interprété leur devoir envers la minorité en matière d'éducation, particulièrement en ce qui regarde la perception des taxes et les dépenses pour le maintien des écoles. Dans la province de Québec, les écoles dissidentes reçoivent un octroi du gouvernement aux mêmes termes et aux mêmes conditions que les écoles publiques — qui sont les écoles catholiques. Dans l'Ontario on fait la distinction la plus exacte possible entre les écoles officielles et un système toléré. Dans le Québec, les impôts des services d'utilité publique (chemins de fer, banques, corporations) sont divisés au pro rata entre toutes les écoles d'une même région quelle que soit leur qualité d'écoles séparées ou publiques ; dans le cas d'une maison dont les associés appartiennent à différentes croyances, la taxe est divisée de la même façon et de plus chaque associé paye les taxes de son école particulière, tandis que le gouvernement ontarien, non seulement refuse à la minorité toute part des taxes payées par les services d'utilité publique, mais force l'associé catholique d'une maison mixte à payer sa part de la taxe corporative à l'école publique.

Plus encore, ceux qui supportent les écoles dissidentes dans la Province de Québec n'ont pas le choix en ce qui concerne le paiement de taxes et ils doivent les payer à leurs propres écoles, quand celui qui supporte l'école séparée dans l'Ontario peut, ayant envoyé une requête écrite à cet effet, être inscrit comme contribuable d'une école publique. Et c'est quand nous considérons l'attitude du gouvernement d'Ontario dans son but étudié d'empêcher le système de l'école séparée de se développer hors d'un status élémentaire, que nous comprenons pleinement son étroitesse et son injustice.

Alors qu'à Québec on a pourvu à la formation d'un conseil séparé de l'Instruction Publique pour la minorité, les membres de ce conseil ayant le contrôle complet sur l'octroi des certificats, l'inspection des écoles, l'établissement d'académies et le maintien d'une école normale séparée pour l'entraînement professionnel des maîtres protestants ; dans l'Ontario, il n'y a ni conseil séparé de l'Instruction publique pour la minorité, ni personne pour représenter cette minorité au département de l'éducation, ni *High School* catholique, ni école normale catholique pour l'entraînement professionnel des maîtres catholiques. Bien que le gouvernement d'Ontario ait été approché et requis, tant et plus, de faire ces concessions nécessaires à la minorité catholique, il n'a pas l'oreille à ces requêtes, étant toujours plus occupé à écouter les clameurs des délégués des Loges Orangistes, qui désirent la destruction des Ecoles françaises.

Surveillez ces nègres-là !

Un de nos lecteurs qui voyage sur une ligne de chemin de fer au nord de Québec a reçu d'un passager qui était en boisson l'aveu que c'était le nègre à bord qui lui avait versé à boire moyennant 20 sous le verre. Nous tenons aussi de bonne source qu'un nègre a vendu de la boisson à deux passagers au cours d'un autre voyage.

Nous avons d'autres détails. Si les intéressés ne mettent pas ces nègres-là à l'ordre nous donnerons des noms : celui de la compagnie, des conducteurs etc.

Qu'on y voit sans retard. Notre ami à l'œil au guet.

Le Divorce au Canada

On commence, disent les *Cloches* de Saint-Boniface, à constater les ravages du divorce en Canada. En 1903 cinq divorces furent accordés et en 1913 quarante et un. Il y a encore présentement vingt-quatre demandes devant le Sénat. Et pourtant le divorce n'est pas une institution populaire chez nous. Il est dispendieux à obtenir. Il coûte au moins six cents piastres et souvent plus de mille. Il exerce naturellement ses ravages presque exclusivement parmi les Protestants. Et quand il se produit chez des Catholiques, c'est d'ordinaire chez ceux qui ont contracté des mariages mixtes. Nouvelle preuve que l'Eglise a mille fois raison de défendre les mariages entre Catholiques et Protestants.

Un sénateur canadien-français

Les électeurs, dit le *Droit*, se demandent avec beaucoup d'inquiétude qui sera nommé sénateur fédéral pour l'Ontario. Il y a plusieurs années que les Canadiens français de la Province font valoir leurs droits à un nouveau sénateur.

Si le gouvernement ne veut pas froisser ses amis de Toronto en nommant un Canadien français mêlé à la question bilingue, qu'il nomme M. Alphouse Desjardins, le père des caisses populaires.

Grand Maître de la F. M.

Une dépêche de Londres, lisons nous dans la *Croix* de Montréal, nous apprend que le duc de Connaught a été réélu, le 4 du courant, Grand Maître de la Grande Loge d'Angleterre, sur la proposition du lord-maire de Londres. Il est regrettable qu'un prince de la famille royale d'Angleterre prête ainsi son influence à cette association néfaste.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'honner à la "Vérité".

EN PASSANT

L'auteur des "Paillettes d'Or" Nous lisons dans nos écha-

ges. "L'auteur des "Paillettes d'Or", M. l'Abbé Sylvain vient de mourir à Avignon, à l'âge de 87 ans.

En dehors des "Paillettes d'Or" M. l'abbé Sylvain laisse de nombreux ouvrages de piété et de littérature. Il est mort pauvre, après avoir doté Avignon de florissantes écoles libres, rebâti le séminaire et fait construire une maison de retraite pour les vieux prêtres. Près de mourir, il exprima "le regret de n'avoir pas été bon comme il sentait le besoin de l'être. De chez le bon Dieu ajouta-t-il, je pourrai bien faire ce que je n'ai pas fait ici."

Le centenaire C'est en août des allumettes 1813,—et non en 1812 comme certains journaux l'ont imprimé à tort,—qu'un Français, Chancel, imagina un dispositif destiné à remplacer l'antique briquet à silex et à amadou.

En 1823, Doebereiner construisit son briquet à hydrogène que décrivent tous les traités de physique élémentaire, puis neuf ans plus tard, en 1832, apparurent les premières allumettes de sûreté, dues à Jones et qui étaient de menus fragments de bois sec dont une des extrémités imbibée d'un mélange de trois parties de chlorate de potassium pour une partie de sulfure d'antimoine, s'enflammait par friction rude sur une surface rugueuse.

En 1837, un industriel parisien, dont malheureusement le nom n'a pas été retenu, lança les premières allumettes à frottement dont "le bouton" formé d'un mélange de phosphore blanc et de minium, était recouvert d'un vernis à la colophane qui en rendait impossible l'inflammation spontanée ; dès l'année suivante, son invention était copiée par plus de dix concurrents.

En 1848, Boettcher trouva la formule des allumettes de sûreté,—nos modernes "Suédoises",—dont le bouton a la même composition que celui des allumettes de Jones, mais dont le frottoir est formé d'un mélange de bioxyde de manganèse et de phosphore rouge.

Le Pas S. G. Mgr Charlebois, dans les *Cloches* de Saint-Boniface, donne les renseignements suivants au sujet de l'origine du nom de la ville de Le Pas :

"Les avis, dit Monseigneur, sont partagés là-dessus. Les uns prétendent que ce nom fut donné par le chevalier de La Vérendrye, afin de rendre hommage à sa mère, originaire de l'Île du Pas ; les autres affirment que ce nom vient du vocable sauvage *wapaskweyaw*, qui signifie petit détroit. Quoi qu'il en soit la Compagnie de la Baie d'Hudson a défiguré ce nom français en en traduisant l'article : elle en a fait *The Pas*. Nous avons réclamé auprès de M. Rodolphe Lemieux, du temps qu'il était ministre des Postes, et il fit rétablir l'article français. Seulement, toute une bataille se livra

autour de cela et certains Anglais firent tant et tant que M. Pelletier, le ministre actuel, voulant mettre tout le monde d'accord, fit insérer, dans l'almanach des bureaux de poste, les deux noms : Le Pas et *The Pas*. Seulement, comme la majorité est de langue anglaise, l'usage ne tardera pas à faire prévaloir celui-ci contre celui-là.

Mais Le Pas prospère. Il y a seulement trois ans, il n'y avait qu'une quarantaine de catholiques canadiens et métis ; maintenant il n'y en a pas moins de 450. La population du Pas est actuellement d'environ 1500 âmes. Et la municipalité, à peine érigée, vient de négocier un emprunt de \$250,000 afin d'établir des services d'éclairage électrique, d'aqueduc, d'égoûts et de téléphone.

On a découvert récemment, à environ 90 milles du Pas, une mine d'or. Une compagnie a été formée, à Prince-Albert, pour en faire l'exploitation. Des chantiers sont déjà établis dans ce nouveau Klondike, qui se trouve au lac Castor ; une centaine de personnes s'y sont fixées et l'on escompte que la tonne de minéral ne sera pas d'une valeur inférieure à \$2,000.

Pour faire pondre les poules Un confrère donne le système suivant préconisé par un éleveur hollandais, M. Jan Vanhouven, qui prétend qu'on peut suggestionner les poules pour les faire pondre.

Qui l'eût dit ? Les poules sont suggestionnables !... Il dit avoir usé de ce moyen pour les faire pondre et s'en être trouvé très bien

Il s'enferme deux heures chaque jour dans une chambre noire, concentre sa pensée sur ses poules et veut qu'elles aient le désir de pondre.

De plus, des photographies de nids pleins d'œufs sont pendues dans la cage aux poules qui est, en outre, encombrée de piles d'œufs de porcelaine.

De la cour de la ferme, un phonographe lance, chaque quart d'heure, le cri de la poule qui a pondu pour inciter les poulettes en chair et en os à remplir leur devoir quotidien.

A la tombée de la nuit, le même phonographe fait entendre trois hymnes destinés à calmer l'esprit des poules qu'on réveille à dix heures du soir pour leur faire voir un œuf artificiel qui se balance suspendu au toit de leur cabane, par un fil de fer.

M. Vanhouven prétend que depuis que ses poules sont soumises à ce régime, elles pondent deux fois plus !...

Un mot En terminant sa conférence au Monument National, à Montréal, M. O'Hagan a adressé ces paroles à ses compatriotes :

"Laissez-moi aussi dire un mot à mes concitoyens, les Irlandais-Canadiens. Il y en a, sans doute, un bon nombre dans l'auditoire. La race irlandaise a lutté pendant des siècles pour la justice. Elle a écrit sa foi sur un testament de souffrance et de sang. Il y a des siècles, elle a été chassée de la terre natale par une oppression cruelle. Quand l'Anglais l'eut appauvrie matériellement et intellectuellement,

la France lui a ouvert grande ses bras et a donné, dans les collèges, l'éducation à ses enfants. Il n'y avait pas de critique, non plus, quand les prêtres canadiens-français — les bergers de Dieu — se pressaient au port de Québec pour recevoir les immigrants irlandais, malades du typhus, leur donnant le ministère spirituel et l'abri de leurs maisons. Allez à la Grosse-Île, et agenouillez-vous sur les tombes des victimes de ce terrible holocauste de typhus et de famine qui a marqué l'exode irlandais en 1847.

—o—

Un Iroquois à Paris Nous lisons dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison de janvier :

" Dans le JOURNAL du comte Rodolph Apponyi qui vient de paraître on lit, à la date du 21 mars 1826 :

" Il y a maintenant ici (à Paris) un chef Iroquois qui est venu de son pays voir la France, mais il se trouve à sec pour retourner chez lui. Ne sachant comment faire, il a prié le roi de France de lui donner l'argent qui lui est nécessaire et deux tableaux pour l'église qu'il a fait construire chez lui. "

" Cela manque par le détail, répond M. Benjamin Sulte. En tous cas, cet Iroquois était catholique et de langue française, évidemment — alors il venait de Caughnawaga. "

L'Alcool qui tue

Le 21 novembre 1907, rappelle un confrère, le Dr Fernet, médecin des hôpitaux de Paris, faisait la communication suivante à l'Académie de médecine :

" D'après les constatations faites dans les hôpitaux, l'alcoolisme intervient dans un tiers de la mortalité générale. Il est cause principale et unique dans le dixième des décès. Il est cause adjuvante dans deux autres dixièmes. Chez les aliénés, il intervient dans la moitié des décès. "

L'alcool, sous le masque des remèdes patentés, tue chaque année dans l'Amérique du Nord 310,000 enfants et empoisonne 17,000 adultes.

L'alcool exerce ses ravages dans toutes les classes de la société, mais plus particulièrement chez l'ouvrier. " Dans certaines villes, dit Mgr Gibier, on a calculé que sur 10 convois funèbres qui passent, l'alcool compte 6 ou 7 victimes qu'il va précipiter dans la fosse. "

" Voici à l'hôpital cinq cadavres étendus sur les tables de marbre, dit encore Mgr Gibier. Sur ces cinq cadavres, 4 sont ceux d'hommes atteints d'alcoolisme chronique. Sur 100 individus qui meurent dans les hôpitaux, 80 sont tués par les spiritueux. Cela résulte des autopsies faites par les médecins. "

Le Dr St-Jacques, de Montréal, raconte le fait suivant. Un honnête citoyen de Montréal prenait depuis un certain nombre d'années de 6 à 8 verres de boisson par jour. Comme il ne dépassait jamais la dose et qu'il ne s'enivrait pas, il avait malgré son intempérance, la bonne fortune de pa-

ser, aux yeux du public, pour un homme rangé. Cependant, cet homme, au grand étonnement général, mourut alcoolisé et brûlé à l'âge de 43 ans seulement, après une très courte maladie.

Les compagnies d'assurances ont si bien conscience que l'alcool abrège les jours qu'elles refusent d'assurer les personnes qui en abusent.

EN AVANT

La publication par la Patrie de la photographie de la *carriole rouge* dans laquelle les voleurs qui ont tué un policier revenaient de St-Laurent, près Montréal, place ce journal à un cran au-dessus de sa rivale la Presse.

Nous félicitons celle-ci.

Crise en Italie

Les radicaux qui jusqu'à présent avaient soutenu le gouvernement ont décidé de se joindre à l'opposition. Cette résolution a obligé leurs partisans qui font partie du ministère à abandonner leurs portefeuilles. A cause de cette crise, le premier ministre Giolitti a donné sa démission au roi Victor Emmanuel.

Les Revues

La Critique du Libéralisme. Sommaire du 1er Mars 1914. Critiques nécessaires et tâches négatives, Em. Barbier. Appendice. Trop de félicitations, Em. Barbier; La situation catholique en Autriche; Les syndicats chrétiens en Allemagne; La réorganisation du Centre allemand; *L'Ouest-Eclair* et les élections; Rectification

La Nouvelle-France. Sommaire de février 1914: De Québec à Trieste... et au-delà, L'abbé L. Lindsay; La législation de l'Index, L'abbé J.-E. Laberge; La solution du cas social par l'Eglise, R. P. M. Tamisier, S. J.; La révolution chinoise, Rév. P. L. Davroult, S. J.; Le modernisme, Paul B'ondel; Pages romaines, Don Paolo Agostu; Bibliographie française, C. R.; Bibliographie française, P. P.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Frédéric Ozanam

Vie populaire de Frédéric Ozanam par Claude Peyroux que nous recommandons à tous les amis de cet apôtre de la Société Saint-Vincent de Paul.

10 sous l'unité, franco.

\$1.00 la douzaine. \$7.00 le cent.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la "Vérité".

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(: o :)

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

EN IMAGES

1. Petite Histoire Sainte.
 2. Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
 3. Le Pater.
 4. Histoire de l'Eglise.
 5. La Liturgie.
 6. Vie de la Sainte-Vierge.
 7. Traité de Politesse à l'usage des enfants.
 8. L'enfant et ses devoirs.
 9. Ce qu'il faut croire.
 10. Ce qu'il faut faire.
 11. Les moyens de salut.
 12. Ce que peut l'enfant chrétien.
 13. Vie de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
 14. Préparation des petits enfants à la première Communion.
 15. Histoires édifiantes pour les petits enfants.
 16. La Messe expliquée en 35 tableaux.
- Les 16 Brochures de 95 pages chacune. Franco.....\$1.20

OUVRAGES ILLUSTRÉS

Volumes grand in-8. Br.

- L'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique en Histoires.
- Le Symbole des Apôtres en Histoires.
- Les Commandements de Dieu en Histoires.
- Les Commandements de l'Eglise en Histoires.
- Les Sacraments en Histoires.
- Les Péchés Capitaux en Histoires.
- Les Fêtes Chrétiennes en Histoires.
- Les Miracles de l'Évangile.
- Les Paraboles de l'Évangile.

Les 9 volumes pour \$3.00

JESUS-CHRIST médité et contemplé tous les jours de l'année. 6 volumes in-18 ornés de filets rouges. Nouvelle édition augmentée: des Prières pour la Confession, la Communion, les visites au Saint-Sacrement, des Litanies du Sacré-Cœur, et de la Sainte Vierge, des Prières pendant la Sainte Messe, et des vêpres du Dimanche.

Relié percaline, titre doré sur le plat tr. jaspée.....franco \$2.25

Délégués Canadiens Français en Angleterre, depuis la cession du pays à l'Angleterre jusqu'à la Confédération (1763 à 1867).

Vous avez fait une belle œuvre.

(Pamphile Lemay)

C'est une importante Contribution à l'histoire. (Abbé Camille Roy)

Brochure de 246 pages. Prix: \$1.00.

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ÊTRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nystein.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles.— 11e mille. Beau volume. 50 cts l'unité, 60 cts franco. \$5.40 la doz.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE MARIAGE, son origine, sa nature, sa vie intense, ses devoirs, sa préparation. 482 pages. 70 cts l'unité, \$6.75 la doz.

LE JEUNE APOLOGISTE Relié 20c. l'unité. \$2.00 la doz. Broché 11c. l'unité. \$1.20 la doz.

La Collection Bleue

- La Fresnaie — M. Aiguepère.
- Main d'enfant " "
- L'Héroïsme au pays des neiges — M. du Canfranc.
- Le Fils de Stenio Morelli — Mary Floran.
- Une Part de Bonheur — M. de Lamiraudie.
- Aventures d'Artiste — M. de Lamiraudie.
- La Pupille du Doyen — Maurice Le Beaumont.
- Sans Baptême — Jeanne de Lias.
- Les Hommes de Proie — Jeanne de Lias.
- Le Plan de la Comtesse — M. Maryan.
- La Fiancée Boër — Raoul Montis.
- La Fortune de M. Maufroy — B. Rorlot.
- Le Mystère d'Arzac — Marie Thiery.
- Au But " "

La collection 14 vol. \$4.00

Volumes à 30 centins franco

- Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
- Général de Souis " "
- Garcia Moreno " "
- Berryer, par Pierre Lemoyne.
- Montalembert (Abbé L. Bouthors)
- Le général Chanzy, par Jean Laure.
- Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
- Amiral Courbet, (Comte de Lionval.)
- O'Connell, par Emile Valsayre

LA VIE DES SAINTS

VIES DES SAINTS dans l'ordre de leur publication. Collection complète en 15 volumes, contenant "chacun" 104 vies.

Reliées. Prix \$12.00

POUR LE PRIE-DIEU

L'adoration perpétuelle. Pheure sainte; in-18, 24 pages.

La douzaine 17 cts franco.

VIE abrégée de Nellie, la petite Violette du Saint Sacrement.

45c. la douz., franco.

Ouvrages du P. Berthier, M. S.

30 SOUS Franco (Vols. in 16)

- Le Livre de Tous. 470 pages.
- La Mère selon le Cœur de Dieu. 404 pages.
- L'Etat religieux, nouvelle édition augmentée. 468 pages.
- Heureux les Cœurs purs. 400 pages.
- La Clé du Ciel. 430 pages.
- Le Culte et l'Imitation de la Sainte Famille. 380 pages.

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité"

près Québec